

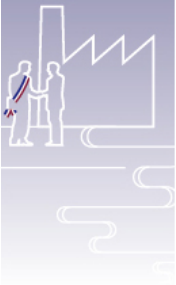
Artisanat : les clés pour agir et accompagner le changement

Par Philippe MUCCHIELLI

CNIDEP – CMA 54

Directeur

Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le 11 octobre 2016



CNIDEP et ses missions

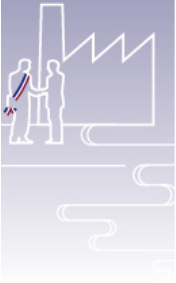


- Historique :

- **1991** : Première étude (inventaire des déchets des TPE sur le 54) et création du premier poste
- **2003** : Pôle d'innovation technologique de l'artisanat + création du CNIDEP
- **Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises**
- **2009** : Construction d'un bâtiment HQE
- **2016** : 5 spécialistes

- Missions :

- Diagnostics en entreprise (**analyse globale des problématiques environnementales en lien avec l'activité**) + accompagnements
- Formation de chefs d'entreprises
- Appui aux Chambres de Métiers et l'Artisanat et Organisations Professionnelles
- Etudes sur thématiques : déchets, eaux usées, énergie, bruit, substances dangereuses
- Accompagnement de collectivités territoriales



L'ARTISANAT EN CHIFFRES
(SOURCE : APCMA, 2011)

300 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France

1 million d'entreprises

3,1 millions d'actifs (10 % de la population active)

430 000 emplois créés en 7 ans

200 000 apprentis formés par an

1 MILLION D'ENTREPRISES

4 SECTEURS



L'Artisanat est un acteur de poids dans le tissu économique français. Il est aujourd'hui l'un des premiers employeurs du secteur concurrentiel. Il anime l'une des plus efficaces...

EN SAVOIR PLUS

L'artisan est un chef d'entreprise qui investit sur son savoir-faire.

Son statut est juridiquement défini...

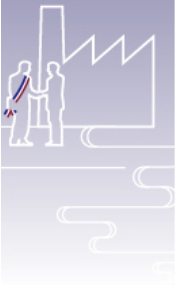
EN SAVOIR PLUS

Alimentation →

Bâtiment →

Fabrication →

Services →



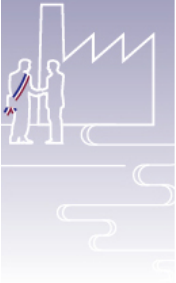
Les collectivités vis-à-vis de l'artisanat : principes généraux

A savoir

- Coté Collectivité : un manque de connaissance sur les spécificités de ces petites entreprises, sur leurs rejets, sur leurs déchets, sur la réglementation qui s'imposent à eux.
- Coté Entreprise : un important **manque de connaissance** :
 - de leurs réseaux, de leurs effluents, de la dangerosité de leurs déchets, de la réglementation, des solutions techniques. Un très fort besoin d'accompagnement technique **et** financier.

A faire en priorité

- Une étude préalable territorialisée
- Une nécessaire phase d'information et de **sensibilisation des entreprises**
- Un accompagnement clé en main à la **réduction à la source** (technologies propres et/ou sobres, gestion des produits et déchets, substitution...)



Des pistes d'actions

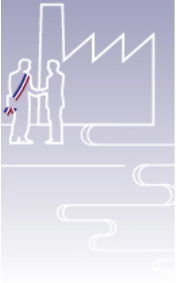
En amont

- Travail avec les acteurs de l'artisanat, pour connaître ces entreprises
 - Expertise reconnue du CNIDEP (accompagnement par des Journée Technique, offre Relais...)
- Etude EGIDA : estimation de la production de déchets
- Evaluation de matériels ou de produits (sur site)

Sur le terrain

- Opérations collectives accompagnement des entreprises artisanales sur les autorisations de rejet et sur les système de prétraitement, la substitution de produits. Ex: Lumieau
- Opérations collectives sur la bonne gestion des déchets dangereux : accueil en déchèterie ou opération de déstockage.





Les autres champs d'action du CNIDEP

- L'énergie : diagnostics éclairage, RGE
- La prévention de la production de déchets (ressourceries)
- L'économie circulaire
- Les marques et labels (Imprim'Vert, Répar'acteur, Mon coiffeur s'engage)
- La commande publique responsable